

Vœu n°6 : Accompagnement fin de vie

Le synode régional de l'Eglise protestante unie de France en Provence-Alpes Corse-Côte d'Azur réuni à La Ciotat les 15, 16 et 17 novembre 2013

A pris le temps de s'informer sur les enjeux de l'accompagnement de la fin de vie.

Le synode a été frappé par le fait que de nombreuses mesures sont prévues par la loi pour soulager la souffrance et pour mettre la parole de la personne malade au centre du projet de soin, mais que leur mise en pratique semble fortement en décalage et mal appliquée, notamment par l'insuffisance de possibilités d'avoir accès à des soins palliatifs.

C'est pourquoi, le synode

→ invite chaque Eglise locale :

- A réfléchir aux questions de l'accompagnement à la fin de vie, afin qu'il ne reste pas uniquement un sujet médical et législatif, mais devienne aussi un sujet de fraternité et de soutien réciproque, notamment au travers de la connaissance des possibilités qu'offre la loi.
- A réfléchir à la mise en place de formations de bénévoles spécialisés dans un accompagnement de fin de vie, tel que cela existe dans des associations laïques (comme JALMALV par exemple), en lien avec les aumôneries hospitalières. Une référence pourrait être l'association « Rivages » à Paris, association protestante qui œuvre en collaboration avec les sœurs de Reuilly.

66 voix pour ; 1 contre

→ demande à la Fédération de l'Entraide protestante de réfléchir à la possibilité de créer des lieux d'accueil et d'accompagnement non hospitaliers ouverts aux personnes malades mais sans projet curatif et à leurs proches.

52 voix pour, 4 contre